



Bordeaux, le 2 mars 2018

Lancement de la consultation relative au Projet régional de santé (PRS) 2018-2027 de la Nouvelle-Aquitaine

Le Projet régional de santé est le document qui définit la politique de santé de notre région qui sera déclinée durant les 10 prochaines années. Il constitue le cadre d'action de tous les acteurs de santé pour améliorer l'état de santé de la population, faciliter l'accès aux soins et lutter contre les inégalités.

Après plus d'un an de travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de santé de la région, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ouvre une période de consultation réglementaire sur le Projet régional de santé (PRS) Nouvelle-Aquitaine **pendant 3 mois, jusqu'au 1^{er} juin 2018.**

Une phase de consultation pour enrichir le projet de santé de la Nouvelle-Aquitaine

Les avis recueillis au travers de la consultation permettront d'enrichir le Projet régional de santé avant sa publication par arrêté du Directeur général de l'ARS en juin 2018.

La consultation porte sur les trois documents constitutifs du PRS :

- **le Cadre d'orientation stratégique (COS) 2018-2028** : qui fixe les objectifs et les résultats à atteindre à 10 ans,
- **le Schéma régional de santé (SRS) 2018-2023**, qui décline le COS en objectifs opérationnels sur 5 ans,
- **le Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS) 2018-2023**, qui définit sur 5 ans les actions à destination des publics les plus vulnérables.

Les **autorités et instances consultées**, dans leur champ de compétences respectives, sont : le préfet de région, les collectivités territoriales de la région, les conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, le conseil de surveillance de l'Agence régionale de santé, la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, ainsi que les conseils territoriaux de santé, par décision du Directeur général de l'ARS.

Durant cette période de consultation, **l'ensemble des acteurs en santé et des citoyens peuvent également faire part de leurs propositions par voie électronique.**

Le Projet régional de santé : répondre aux besoins de santé des Néo-Aquitains sur une période de 10 ans

Le PRS s'appuie sur :

- une analyse des enjeux de santé en Nouvelle-Aquitaine réalisée à partir d'un diagnostic régional et de diagnostics territoriaux,
- une concertation élargie avec les acteurs de santé pour partager les enjeux et les priorités de la politique régionale de santé et la rendre opérationnelle (39 groupes de concertation techniques ont été sollicités et plus de 300 partenaires réunis au cours de 2 séminaires en mars et juin 2017).

Le PRS porte **une ambition : amplifier la transformation du système de santé en Nouvelle-Aquitaine pour garantir la qualité des réponses aux besoins de la population et l'accessibilité globale aux services.**

Pour en savoir plus sur le PRS de la Nouvelle-Aquitaine et découvrir les documents soumis à la consultation : consulter le [site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#).

Contacts presse
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication
ars-na-communication@ars.sante.fr
Marie-Claude SAVOYE - Tél : 05 47 47 31 45